



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

CABINET
DIRECTION DES SECURITES
Service interministériel de défense et de protection civile
☎ : 01.49.56.62.29
☎ : 01.49.56.64.17
REF : CAB/DDS/SIDPC/PB/n° 2018 - 17

Créteil, le 12 FEV. 2018

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 7 février 2018, par lequel vous me présentez une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en faveur de votre commune, au titre des inondations exceptionnelles qui ont affecté notre département.

J'ai transmis votre demande à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (Cellule des catastrophes naturelles) du Ministère de l'intérieur.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui y sera réservée, dès lors que la décision interministérielle correspondante sera intervenue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
Le sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Sébastien LIME

Monsieur le Maire de Nogent-sur-Marne
Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 NOGENT-SUR-MARNE